

Saint-Joseph  
de Kamouraska

Le Bloc-Notes  
est publié par le  
Comité de  
développement de  
Saint-Joseph-de-  
Kamouraska  
en collaboration  
avec la  
Municipalité  
et la Caisse Desjar-  
dins des Champs et  
des Bois.

Candidats	2
Festival	3
Garderie	4
Activités	5
Capsule	6
Mot du maire	7
Caisse	8



# BLOC-NOTES

Mars 2012

## Élection partielle à la municipalité

### M. Tony Charest élu maire par acclamation

À la suite des démissions de M. Sylvain Roy (maire) et de M. Pascal Boulay (conseiller), une période de mise en candidature avait été ouverte à la municipalité, du 3 au 17 février dernier. M. Tony Charest, afin de se présenter à la mairie, avait aussi dû abandonner son poste de conseiller. Ces départs et ce mouvement de siège ont fait en sorte que le poste de maire et deux postes de conseiller étaient ouverts aux mises en candidature.

### Résultats

À la fin de la période de mise en candidature en date du 17 février, deux personnes ont été élues par acclamation (sans opposition), soit M. Tony Charest, au poste de maire, et Mme Louise Carmel, au poste de conseiller numéro 5.

Félicitations à M. Charest et Mme Carmel pour leur élection respective et bon succès dans cette fin de mandat car, rappelons-le, les élections générales municipales sont prévues pour le mois de novembre 2013.

### Élection partielle -18 mars 2012

Pour ce qui est du poste de conseiller numéro 3, deux citoyens s'y sont présentés et une élection partielle aura donc lieu. Les deux candidats en liste sont M. Éric Ouellet et M. Germain Dupuis. L'élection partielle se déroulera le dimanche 18 mars prochain, de 10h à 20h. Le bureau de vote sera situé au centre des loisirs de la municipalité (307, rue des Loisirs). Un vote par anticipation s'est aussi tenu le 11 mars.

Afin de vous encourager à aller voter le 18 mars et aussi pour mieux vous informer sur les candidats en élection au poste de conseiller numéro 3, le Bloc-Notes leur a demandé de présenter leur candidature dans l'édition de ce mois-ci. Ainsi, en page 2, vous trouverez une présentation de chacun des candidats qui ont bien accepté de répondre à nos questions. Nous les en remercions et espérons que cela vous permettra de mieux éclairer votre choix en vue du scrutin du 18 mars prochain.

Si vous avez des questions quant à cette élection, vous pouvez communiquer avec le directeur général de la municipalité, M. Charles Montamat, au 418 493-2214 poste 3.

**Toute la population est invitée à exprimer son droit de vote !**

## Présentation des candidats en élection au poste de conseiller n° 3

### 1er candidat - Germain Dupuis

#### Présentation générale du candidat

Certains d'entre vous me connaissent «visuellement parlant» comme étant leur optométriste! Je travaille au Centre Visuel du K.R.T. de Rivière-du-Loup et au Centre Visuel Saint-Pascal. Originaire de la Gaspésie, d'un petit village nommé Saint-Adélaïde-de-Pabos maintenant fusionné à la ville de Chandler, je suis résident de notre village depuis mars 2006 et j'en suis fier. J'ai été impliqué depuis mon arrivée dans le KRTB dans la Jeune Chambre et la Chambre de Commerce de Rivière-du-Loup et je suis actuellement vice-président de la Fondation de la Santé de Rivière-du-Loup.

#### Pour quelle(s) raison(s) vous présentez-vous comme conseiller municipal ?

J'ai été extrêmement impressionné par la vitalité et l'implication des gens de notre milieu. Notre santé économique et notre développement a été assuré pendant plusieurs années par une équipe municipale compétente et engagée. Je suis de ceux qui désirent faire leur part en tant que citoyen. De ceux qui ont à cœur la croissance et la pérennité de notre village. Nous avons eu de gros acquis dans les dernières années et je pense sincèrement qu'en mettant l'épaule à la roue, je saurai apporter une aide non négligeable afin d'assurer la croissance de notre municipalité et d'améliorer, par le fait même, notre qualité de vie et nos avoirs collectifs.

Notre village est composé de beaucoup de jeunes familles et sa démographie est stable. Le prix d'achat de nos résidences et la présence de l'école primaire Saint-Louis en sont pour beaucoup. Nous devons nous assurer de répondre aux besoins de ces familles en préservant ces acquis. Nous devons également assurer le développement économique afin d'éviter que nous devenions un «village dortoir» c'est-à-dire un village dont la majorité de la population active est présente seulement de soir car leur travail se déroule à l'extérieur de notre municipalité durant la journée. Nous devons préserver nos emplois locaux, développer notre vie économique et la diversifier afin d'attirer dans notre milieu des gens désireux d'investir localement. Voilà quelques enjeux auxquels nous ferons face dans les prochaines années et j'aimerais faire ma part en me présentant comme conseiller.

### 2ème candidat - Éric Ouellet

#### Présentation générale du candidat

C'est avec ma motivation et avec le goût de relever un nouveau défi que je pose ma candidature pour le poste de conseiller au siège n°3.

J'ai 37 ans, je suis natif de St-Joseph et j'y réside encore aujourd'hui avec ma conjointe et mes deux enfants. Je travaille depuis 4 ans chez Automobiles Kamouraska comme directeur de services. Ma diplomatie, ma disponibilité et mon sens de l'écoute me permettent d'être apprécié autant par les clients que par les employés. Je suis pompier volontaire depuis 1990 et j'ai fait partie de l'organisation du festival du Ti-Porc pendant 15 ans. Je m'implique bénévolement dans la réalisation d'activités pour l'OTJ et je travaille à l'occasion pour les Entreprises Rémi Charest. Ma capacité d'adaptation et ma facilité de travailler en équipe me permettent de me réaliser dans plusieurs domaines.

#### Pour quelle(s) raison(s) vous présentez-vous comme conseiller municipal ?

Je veux m'impliquer dans ma paroisse car la vie familiale, le développement de ma communauté et la continuité de notre beau coin de pays me tiennent à cœur. Il faut promouvoir l'arrivée de nouveaux résidents pour perpétuer encore longtemps la vie paisible de St-Joseph. Mon sens des responsabilités, mon intérêt et mon enthousiasme font de moi le candidat idéal pour bien vous représenter à la table du conseil.

## 4<sup>ème</sup> édition du *Festival Boule de Neige* Un succès sur toute la ligne !

En effet, les 2 et 3 mars dernier à eu lieu la **quatrième édition du Festival Boule de neige**. Grâce à l'énergie et au dynamisme de certains citoyens, et de la générosité de nos commanditaires, ce rassemblement familial a pu avoir lieu encore une fois cette année. D'ailleurs, quelques nouveaux visages se sont joints à l'équipe déjà en place. Dès le début, je peux vous dire que nous étions tous animés par le même désir, celui de vous offrir des activités divertissantes qui sauraient convenir à toute la famille.

Une telle motivation ne pouvait qu'engendrer un effet *Boule de Neige*.... Il a été des plus agréable de voir plusieurs personnes mettre la main à la pâte, le sourire aux lèvres tout au long du week-end et surtout bien avant cette fameuse fin de semaine. En effet, l'organisation de telles activités demande beaucoup de préparation et tous ont occupé un rôle de premier plan afin de voir se concrétiser un tel festival.

Le vendredi, la formule gagnante des années précédente à été conservée. Il a été plaisant de constater que toujours plus de gens viennent marcher ou seulement profiter de la chaleur du feu en ce début de mois de mars. La nouvelle activité de ballon-balai en a aussi amusé plus d'un...

Pour ce qui est du samedi, la glissade était toujours à l'honneur dans le décor enchanteur de chez **Zone Aventure**, mais également quelques nouveautés sont venues bonifier le tout au grand plaisir de tous, notamment les sculptures sur neige qui ont su susciter l'imagination des petits comme des grands. En effet, de nombreux participants se sont rassemblés pour créer des sculptures tout aussi originales les unes que les autres. Également, vous avez constaté que les organisateurs et les tout-petits portaient de magnifiques chandails à l'effigie du festival. Ils pourront être portés d'année en année comme symbole de cette fête.

Pour terminer la journée du samedi, tout le monde était invité à venir partager le délicieux repas de M. Guy Bouchard à la salle municipale. L'animation de la soirée a été assurée par DJ Michel-Ange Nicolas. En musique, une nouveauté : **Rose Dionne** qui a su faire vibrer la salle au son de ses chansons. Pour conclure la soirée, une valeur sûre : **Turtle** qui a su en faire danser plus d'un grâce à son large répertoire musical. .

En terminant, l'implication des nombreux bénévoles a également été indispensable pour mener à terme l'ensemble des activités. Nous souhaitons que tous ceux qui ce sont impliqués de près ou de loin à la réalisation de ce festival s'en voient remercier.

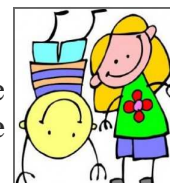
**UN GRAND MERCI À TOUS DE VOTRE IMPLICATION !!!**

*Les membres du comité  
Festival Boule de neige 2012*

## Nouvelle garderie scolaire privée (avec reçu) à St-Joseph

Bonjour,

Je m'appelle Marie-Élaine Plamondon, je suis diplômée en éducation spécialisée et maman de deux jeunes enfants. J'ai le projet d'ouvrir une **garderie scolaire pour les enfants de 5 ans à 12 ans** à St-Joseph.



J'ouvrirai début septembre 2012 au commencement des classes. Les heures d'ouvertures seront du lundi au vendredi durant l'heure du dîner ainsi qu'après l'école jusqu'à 17h30 et toutes les journées pédagogiques de 8h à 17h30. Un repas équilibré sera offert le midi ainsi qu'une collation en pm. J'offrirai la possibilité d'aide aux devoirs moyennant un petit supplément. Les enfants pourront apprendre les bases de l'anglais puisqu'une journée par semaine se déroulera principalement dans cette langue.

Les tarifs sont disponibles sur demande, vous pouvez me contacter au 418 493-2718 ou en personne au 332 rue Principale Ouest à St-Joseph.

**Faites-vite et réservez tôt vos places !**

## Avis aux employeurs - Subvention d'emploi d'été

Le programme Desjardins-Jeunes au travail, coordonné par Projektion 16-35/Carrefour jeunesse-emploi et financé par les caisses Desjardins du Kamouraska, est de retour. Grâce au soutien financier des caisses, vingt-deux (22) employeurs auront la chance de bénéficier d'une contribution équivalente à 50 % du salaire minimum en vigueur pour l'embauche d'un jeune de 15 à 18 ans, et ce, pour une période de 6 à 8 semaines (180 heures).

Les employeurs intéressés par cette subvention doivent offrir un emploi d'été enrichissant pouvant être comblé par un jeune kamouraskois ayant peu d'expérience, être en mesure d'assurer un bon encadrement et répondre aux critères d'admissibilité déterminés par les caisses.

### **Employeurs, inscrivez-vous maintenant !**

Vous devez remplir le formulaire de demande de subvention disponible à notre bureau (580A, rue Taché, Saint-Pascal) et au [www.projektion16-35.ca](http://www.projektion16-35.ca). Nous le faire parvenir avant le 23 mars par courriel à [cjek1@projektion16-35.ca](mailto:cjek1@projektion16-35.ca) ou, par télécopieur, au 418 492-7851. Pour plus d'information, contactez Maryse Pelletier, responsable du programme, au 418 492-9127, poste 103.



## Retour sur l'activité : « Les petites cuistots »

Le 25 février dernier a eu lieu à la salle Entraide 3<sup>ième</sup> âge l'activité «**Les petits cuistots**». On devait cuisiner des biscuits qui ont été dégustés lors de la fin de semaine du **Festival Boule de neige**. Par cette activité, je souhaitais réunir plus d'une génération afin que les jeunes apprennent des aînés. Quoi de mieux alors que de cuisiner. On le sait ce sont nos grands-mères qui sont réputées pour faire les meilleures galettes. Également, j'ai à cœur de créer des liens, qui peuvent devenir significatifs, avec les plus âgés, autant pour les uns comme pour les autres.



Par contre, autant de femmes des fermières se sont présentées à mon activités que d'enfants. De ce fait, il a fallu réajuster le tir et mettre ensemble tout ce beau monde. Vous vous souvenez sûrement de la neige abondante qui nous tombait dessus et qui pouvait rendre le paysage féérique, mais les routes quelques peu dangereuses. Ces conditions climatiques ont du rendre les déplacements difficiles pour plusieurs et je comprends. À moins que ce ne soit le délai trop court de l'annonce de l'activité. Ce sont autant de questions que je me pose afin de pouvoir revenir avec une activité qui sera vous plaire et recréer l'engouement du début.



Merci aux enfants présents accompagnés de leurs parents. Un remerciement tout spécial à **Mesdames Gertrude et Claire** pour leur présence et leur aide précieuse lors de l'activité. Je souhaite également remercier la générosité de **Madame Anita, à la Maison de la Vallée**, pour nous avoir fourni tous les ingrédients nécessaires à la création de ces bons biscuits.

Marie-Ève Paradis, stagiaire au CACI

## Période de consultation pour la politique familiale et des aînés

Dans le cadre de l'élaboration de la politique familiale et des aînés, chaque foyer de St-Joseph a reçu un questionnaire de consultation. En le remplissant, vous aiderez le comité famille et aînés, qui relève de la municipalité, à évaluer la qualité, la pertinence ou encore les besoins en terme de services offerts aux familles et aux aînés dans notre communauté. **Votre participation est donc essentielle à l'amélioration des services offerts par la municipalité et les organismes partenaires.**

Vous avez jusqu'au 22 mars à 17h30 pour remplir et retourner le questionnaire et courir la chance de gagner un des 3 prix de participation de 50 \$. Si vous avez besoin de questionnaire supplémentaire, n'hésitez pas à en faire la demande au bureau municipal. Pour plus d'information, contactez Sébastien Simard, agent de développement, au 418 493-2214 poste 6.

Le comité famille et aînés est constitué de Nancy Tremblay (conseillère), Louise Carmel (conseillère), Marjorie Ouellet, Lise Ouellet, Gertrude Deschênes, Marie-Ève Paradis, Michelle Mondor et Nada Charest. Le comité est accompagné par l'agent de développement.

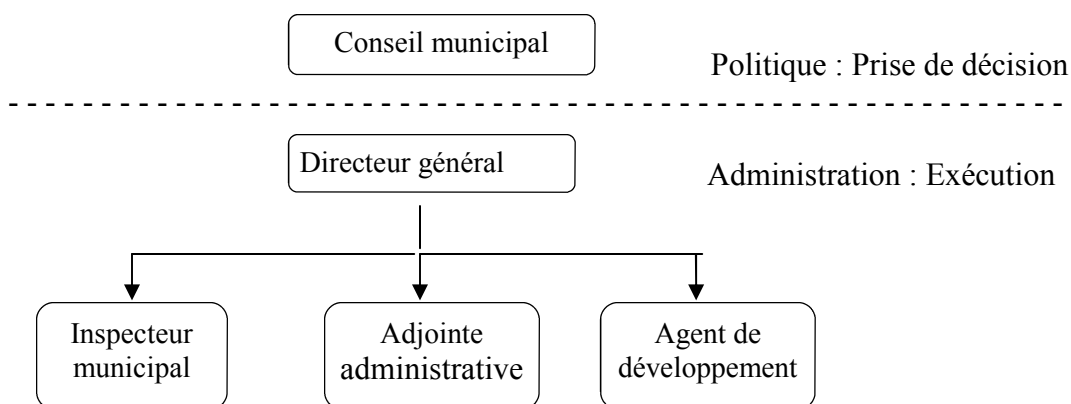
**Merci d'avance de votre collaboration !**

## Capsule municipale



### Démystifions le monde municipal : L'administration municipale

Au sein du monde municipal, il y a deux acteurs principaux : Le Conseil municipal, que nous avons présenté le mois passé, qui a le rôle de décideur et le personnel administratif qui exécute les décisions prises par les élus. Nous allons voir aujourd'hui les différents intervenants qui composent l'administration municipale :



Le **directeur général** : Également secrétaire trésorier dans les plus petites municipalités, il est le responsable de l'administration et de la gestion financière de la municipalité. C'est lui qui planifie, organise, dirige et contrôle les activités de la municipalité. Il est le lien entre l'exécutif et le décisionnel. Une de ses responsabilités majeures est de s'assurer que le Conseil dispose de toute l'information pour prendre les décisions nécessaires au fonctionnement de la municipalité. En retour il s'assure que les orientations et les choix du Conseil soient menés à bien.

En plus de soutenir le directeur général dans l'exécution de certaines tâches administratives, l'**adjointe administrative** s'assure du service aux citoyens : son mandat est d'enregistrer les demandes et réclamations et de s'assurer de trouver les moyens et les ressources qui permettront de répondre aux attentes des résidents. À St-Joseph, l'adjointe administrative s'occupe également du bureau de poste.

L'**inspecteur municipal** quant à lui s'assure que les infrastructures publiques du territoire de la municipalité répondent aux exigences de la population. Si ce n'est pas lui qui effectue personnellement l'entretien des chemins, des bâtiments municipaux ou du système de traitement des eaux usées, il coordonne les contracteurs et s'assure de l'exécution des travaux.

Quant à l'**agent de développement**, sa mission est de soutenir les projets des citoyens et des organismes ainsi que ceux de la municipalité en apportant un accompagnement et un soutien technique en plus de ses compétences afin que les initiatives tant personnelles que collectives soient menées à terme dans les meilleures conditions. À St-Joseph, il est également responsable de la bibliothèque et il coordonne les loisirs municipaux.

Bonjour,

Que de choses se sont passées depuis les dernières semaines. D'un point de vue politique, la représentativité de notre municipalité s'est vue modifiée et le sera encore prochainement. Bien évidemment, je suis heureux de la tournure des événements en ce qui me concerne. Avec l'équipe en place présentement au sein du conseil ainsi qu'avec nos employés municipaux, nous ferons tout en notre pouvoir afin de perpétuer le travail accompli et d'aller encore plus loin.

D'autre part, je voudrais en profiter pour féliciter et souhaiter la bienvenue à Mme Louise Carmel élue au poste n° 5 par acclamation. Son énergie, sa curiosité et son dévouement seront un ajout fort appréciable pour toute la collectivité. J'aimerais vous rappeler qu'une élection pour le poste n° 3 sera nécessaire puisque deux candidats se sont présentés à ce siège. J'invite d'ailleurs toute la population à venir voter en grand nombre le 18 mars prochain. Je souhaite la meilleure des chances aux deux candidats, M. Éric Ouellet et M. Germain Dupuis en vue du scrutin. Pour connaître les deux aspirants personnellement, je me réjouis de la qualité des personnes qui se présentent. Peu importe le résultat, la municipalité en sera gagnante puisque les deux individus ont de superbes qualités et sauront partager leur vision et leur éthique de travail.

À ces mots, j'aimerais informer la population que désormais je serai au bureau municipal à tous les mardis de chaque semaine, de 17h30 à 18h30, et ce, afin d'offrir à tous la possibilité de pouvoir discuter et répondre à vos interrogations en dehors des séances du conseil.

La fin de semaine du 2 et 3 mars dernier se déroulait le Festival Boule de neige. Non seulement les conditions climatiques étaient réunies mais la participation de la population fût superbe. J'ai rencontré plusieurs personnes en provenance d'autres municipalités qui se sont dites agréablement surprises et fortement impressionnées par la qualité, la diversité et surtout l'accessibilité des activités proposées. Je veux féliciter le comité organisateur du Festival Boule de neige (bien comprendre que je m'en exclu) pour tout le travail accompli et le succès remporté.

Autre sujet, j'invite toute la population à prendre connaissance du document que le comité famille et aînés vous a soumis. Cet outil de travail développé dans le cadre de la politique familiale se veut un document de travail fort utile afin de prendre le pouls de la population en ce qui concerne l'ensemble des services aux familles et aînés au sein de notre communauté. Votre participation en est donc fortement sollicitée afin de nous aider à mieux cibler nos prochaines orientations.

Je ne peux terminer ce billet sans mentionné la tragédie qui est venue troubler la quiétude de notre beau village dernièrement et qui touche toute notre communauté. M. Gabriel Lavoie, fils de M. Yves Lavoie et Mme Ghislaine Hamel, a été retrouvé sans vie alors qu'une randonnée en canot se soit transformée en cauchemar. Gabriel était un jeune homme plein de vie, apprécié de tous que l'on ne pourra oublier si facilement. Sache que ton sourire et ta bonne humeur nous accompagnera pour toujours. Toute la population est touchée par ton départ et c'est avec un sentiment de tristesse que je couche ces mots. Je prends la parole au nom de toute la population de St-Joseph-de-Kamouraska pour offrir nos plus sincères condoléances aux membres de sa famille ainsi qu'à ses proches.

Tony Charest, maire

## Des nouvelles de la bibliothèque municipale

Une animation est organisée ce mois-ci pour les élèves de l'école Saint-Louis en collaboration avec le Réseau Biblio. Le thème est *Ruse de pirates* et l'animation des enfants se déroulera sur deux jours : les 15 mars et 5 avril.

**Heures d'ouverture de la bibliothèque:** jeudi 19h à 20h | samedi 14h à 15h.

**Bénévoles :** Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux bénévoles pour assurer la continuité du service.

**Demandes spéciales :** Venez nous voir, nous pouvons faire venir vos demandes spéciales si nous ne les avons pas sur les tablettes. Bonne lecture !

Sébastien Simard, responsable

## Soccer intérieur - printemps 2012

La municipalité de St-Alexandre t'offre l'opportunité de jouer au soccer intérieur. Cette activité aura lieu au gymnase de l'école Hudon-Ferland du 25 avril au 6 juin (7 semaines) au coût de 25\$ (tarif non-résidents). Tu dois être âgé de 5 à 13 ans, remplir le formulaire d'inscription et le rapporter au bureau municipal de St-Alexandre, dans une enveloppe cachetée incluant le paiement en argent ou par chèque **entre le 4 et le 11 avril**. Un minimum d'inscription est obligatoire pour que l'activité puisse avoir lieu. Si ce nombre est insuffisant, il est possible que des groupes soient fusionnés ou que l'activité soit annulée.



### FORMULAIRE D'INSCRIPTION - SOCCER INTÉRIEUR (Un formulaire par personne, vous pouvez faire des copies)

JOUR	ÂGE	HEURES	COCHEZ	Minimum/Maximum
Mercredi	5-6 ans	18h30 à 19h30	_____	8 / 16
Mercredi	7-8 ans	15h15 à 16h15	_____	8 / 24
Mercredi	9-13 ans	19h30 à 20h30	_____	8 / 24

Nom enfant : \_\_\_\_\_ Âge : \_\_\_\_\_

Nom parent : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Code Postal : \_\_\_\_\_

No. tél. : \_\_\_\_\_

**Inscription\*;** 25.00\$ (non-résident) INCLUS

**Chèque à l'ordre de :** Municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska

Signature du parent : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

RAPPORTEZ LA SECTION DU BAS UNIQUEMENT